

Circulaire 2 février 1967 : « Le vœu d'obéissance »

En cette année 1967, c'est le 3 avril, lundi de Quasimodo, qu'en union avec le Fiat de Marie, nous poserons ce grand acte de la Rénovation. Puisse chaque Fille de la Charité recevoir ce jour-là, en réponse au don renouvelé d'elle-même, une puissante grâce de rénovation spirituelle :

- * grâce de lumière pour mieux comprendre la nature et les exigences de nos saints vœux ;
- * grâce de force pour les assumer pleinement ;
- * grâce de persévérance pour maintenir l'effort tout au long de la nouvelle étape amorcée sur la voie de l'amour.

L'ordre logique adopté pour fixer les thèmes de nos circulaires annuelles nous amène providentiellement à parler aujourd'hui de l'obéissance. Je dis « providentiellement », car l'important travail de rénovation entrepris par la Compagnie ne peut s'effectuer en assurance que s'il s'accomplit dans l'ordre et l'unité qui proviennent de l'obéissance. Volontiers, je reprends, en ce qui concerne la Petite Compagnie, ce que Sa Sainteté Paul VI disait en octobre dernier en parlant de l'Eglise :

« ...à vous qui sentez l'aiguillon de l'Esprit-Saint vous pousser à sortir du conformisme, de l'inertie, de la tiédeur, pour faire quelque chose de bon et d'utile pour l'Eglise, Nous posons encore Notre et votre question : de quoi l'Eglise a-t-elle le plus besoin actuellement ? Nous vous donnerons aujourd'hui une réponse très simple que vous pourrez comprendre parce que vous êtes bons, fidèles et fervents : l'Eglise a besoin d'obéissance. Oui, fils et filles qui aimez l'Eglise, d'obéissance et non pas tant d'une obéissance passive qui se borne à exécuter, que d'un esprit d'obéissance intérieur et spontané... Comment, en effet, pourrait-on renouveler spirituellement les œuvres et les structures de l'Eglise si celle-ci n'a pas de cohésion interne ? » (S.S. Paul VI, 5 octobre 1966).

Il importe donc extrêmement qu'en cette heure si grave dans l'histoire de la Compagnie, se renouvelle en chaque Fille de la Charité un sens profond de l'obéissance et du rôle qu'elle doit jouer dans sa vie : l'œuvre de rénovation, qu'elle soit personnelle ou communautaire, est œuvre d'obéissance. Et ne croyons pas que parler ainsi soit restreindre ou dépersonnaliser l'œuvre de rénovation, c'est au contraire lui donner toute sa dimension en la plaçant à son véritable niveau qui est celui de la volonté de Dieu.

Il faut distinguer obéissance sociale et obéissance religieuse

On ne saurait parler de l'obéissance religieuse sans dissiper au préalable un malentendu répandu en trop d'esprits à ce sujet. L'obéissance que nous pouvons appeler sociale, relève à la fois du droit naturel et du droit civil, elle intervient dans la vie de tout homme, règle les rapports des enfants avec leurs parents, des individus dans la société ; elle est au service de l'ordre, dans tous les domaines. Elle est nécessitée par des raisons d'ordre purement humain et naturel : les impératifs de l'éducation, le bien de la société, l'efficacité du travail, etc. Et nous pouvons dire avec Karl Rahner :

« Qu'est-ce en réalité que l'obéissance, en une foule de détails quotidiens, sinon une méthode raisonnable pour permettre à des gens raisonnables de vivre ensemble ? ».

Il est facile de juger du degré de maturité et de sociabilité d'un homme par la liberté avec laquelle il ordonne volontairement sa vie à l'ordre établi et à l'autorité légitime, dans les domaines qui leur sont propres. Cette obéissance « de raison » est bonne en elle-même et nous avons toutes à la pratiquer : elle constitue le support naturel de notre obéissance chrétienne et religieuse. Elle n'est pas l'obéissance religieuse.

C'est que l'on pourrait appeler l'obéissance religieuse « la grande inconnue ». Ceux qui la considèrent du dehors la jugent à partir de conceptions fausses de ce qu'elle est et de ce qu'elle

exige ; beaucoup de ceux qui la pratiquent, supérieurs et sujets, y rencontrent de grandes difficultés parce qu'ils en connaissent imparfaitement la véritable nature, et qu'une certaine confusion règne à ce sujet dans leur esprit.

Ce qui donne un caractère religieux à l'obéissance que nous avons vouée, c'est qu'elle est motivée par la Foi en vue de la Charité : pour aimer Dieu pleinement, je soumetts ma vie à sa volonté exprimée, selon sa promesse, par mes Supérieurs. Pour tout chrétien, l'obéissance raisonnable qu'il doit pratiquer selon sa condition s'éclaire et se transforme à la lumière de la Foi, le mettant au service de la volonté divine, à l'exemple du Christ. Pour nous, consacrées, c'est plus réellement et plus visiblement encore que :

L'obéissance religieuse nous fait entrer en participation au mystère du Christ

Et nous savons bien qu'en cela se trouve la plénitude de notre vocation. Si nous avons un doute, il nous suffirait de relire ces phrases lourdes de sens du Décret sur la Rénovation de la Vie religieuse :

« Par la profession d'obéissance, les religieux font l'offrande totale de leur propre volonté comme un sacrifice d'eux-mêmes à Dieu, et par là ils s'unissent plus fermement et plus sûrement à sa

volonté de salut, A l'exemple du Christ qui est venu pour faire la volonté du Père et, prenant la forme d'esclave, a appris en souffrant l'obéissance, les religieux, sous la motion de l'Esprit-Saint, se soumettent dans la Foi à leurs Supérieurs, représentants de Dieu, et sont guidés par eux au service de tous leurs frères dans le Christ, comme le Christ lui-même qui, à cause de sa soumission au Père, s'est fait serviteur de ses frères et a donné sa vie pour la multitude. Ils sont liés ainsi plus étroitement au service de l'Eglise et tendent à parvenir à la mesure de l'âge de la plénitude du Christ » (« Perfectae Caritatis », art. 14).

Ne cherchons donc pas d'autre fondement à notre obéissance que l'admirable parole répétée chaque jour en baisant notre crucifix : *Christus factus est pro nobis obediens usque ad mortem, mortem crucis*. Le Christ est l'exemple, et la source, et la seule justification de toute obéissance religieuse. Notre obéissance est la suite logique, le prolongement de celle qui l'a cloué à la croix. Avant de considérer ses modalités concrètes, il nous faut d'abord la situer dans sa vérité profonde qui est l'union au Christ. Il ne s'agit pas seulement d'imiter le Christ, de faire ce qu'il a fait ici-bas, ce qui serait déjà beaucoup, il s'agit d'entrer à notre place dans le dessein de salut de Dieu sur l'humanité. Le vœu d'obéissance nous livre totalement à Dieu, en tant que membres du Christ et pour qu'en nous se parachève sa vie et sa Passion. C'est l'incorporation au Christ qui lui donne toute sa force et toute sa signification. Contemplons avec les yeux de la Foi cette destinée qui est la nôtre, mes bien chères Soeurs, et cherchons sa raison d'être dans l'amour. Notre vie est livrée à la volonté de Dieu exprimée par nos Supérieurs, car Dieu a établi dans son Eglise qu'il se manifesterait par l'intermédiaire des Supérieurs. Il n'est guère de réalité surnaturelle plus difficile à comprendre par les générations actuelles, imprégnées d'une mentalité naturaliste ; on ne saurait en donner une explication purement humaine, c'est un désir, une volonté d'absolu, de don total à Dieu qui nous porte à faire cette offrande inconditionnée de nous-mêmes pour que son règne vienne, en nous et dans nos frères.

Ceci doit être compris de la bonne manière. Il est profondément vrai, et l'on n'insistera jamais assez là-dessus, que l'obéissance religieuse est un absolu et qu'elle ne peut admettre de restrictions ; mais encore faut-il ne pas la situer là où elle n'est pas et la distinguer de ses contrefaçons.

L'obéissance religieuse exige un engagement responsable de toute sa personnalité

Vous savez bien qu'il n'entre pas dans mon intention la moindre velléité de rejoindre ces esprits faussés par une conception erronée des rapports de la liberté et de l'obéissance et par un sens de l'homme mal compris ; ceux-là risquent de compromettre gravement l'obéissance religieuse, à force de la critiquer aveuglément faute de la connaître. Mais il importe

extrêmement, en raison même de l'atmosphère de confusion où baignent les esprits, que sachant clairement ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas, nous acquerions des convictions solides capables d'informer toute notre conduite.

L'obéissance conditionne notre vie, comme toute vie humaine, et nous l'exerçons en différents domaines : communauté, profession, apostolat. Une vue surnaturelle des choses vient donner son sens chrétien à cette nécessité sociale, et le vœu que nous en avons prononcé dans la Compagnie la transforme en acte religieux.

« Que tout homme soit soumis aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et celles qui existent ont été instituées par Lui » (Rom., XIII, 1-7). « Ils se soumettent dans la foi à leurs supérieurs, représentants de Dieu » (« Perfectae Caritatis », art. 14).

Mais l'adhésion à cette institution divine qu'est l'autorité établie peut aller de la simple routine à l'obéissance des saints.

Peut-être nous faisons-nous beaucoup d'illusions à cet égard. Quelle est donc la qualité de notre obéissance ?

Je ne parlerai pas des Sœurs qui vivent pratiquement comme si l'obéissance ne les concernait pas ; ces cas sont rares. Il s'agit alors, soit d'un manque de maturité semi-pathologique, soit d'une inconscience engendrée par une tiédeur installée. Une grande charité doit inspirer la conduite à tenir dans de telles circonstances. Nous ne parlerons que des cas plus ordinaires.

Il est des soumissions qui n'ont rien de religieux en raison de leurs motivations ; il en est qui gauchissent une personnalité religieuse en la maintenant dans de fausses attitudes spirituelles et psychologiques. Et l'on décèle en cela l'une des causes les plus fréquentes de l'inadaptation et du dessèchement de certaines personnes consacrées et de certains Instituts religieux eux-mêmes.

Je conseillerais volontiers aux Sœurs Servantes de s'inquiéter lorsqu'elles se trouvent en face de Sœurs qui obéissent sans aucune difficulté apparente, qui multiplient les demandes de permissions à propos de bagatelles, qui ont sans cesse besoin de recourir à des ordres directs, qui paraissent se tenir en dehors des décisions à prendre à leur égard ou pour leur office. L'obéissance est la vertu des forts, et non le refuge des faibles. Non pas que l'autorité ne puisse soutenir pendant un temps la faiblesse ou le scrupule des commençantes et, plus encore[^] répondre à la délicatesse de conscience de celles auxquelles le Seigneur inspire la pratique d'une plus stricte obéissance. Mais il faut aider chacune à découvrir les impulsions secrètes qui risquent de la maintenir perpétuellement au stade de l'enfance, et le devoir est de l'amener progressivement à l'exercice de sa responsabilité dans l'obéissance.

Certaines obéissent d'une obéissance infantile, en raison du sentiment intime qu'elles ont de leur faiblesse et de ce qui leur manque ; ou par impuissance et par crainte face à une autorité trop forte. Par besoin de sécurité ou par peur de l'effort, elles s'installent dans une sorte d'infantilisme permanent, fuyant toute responsabilité. C'est le fiasco de la ferveur, et leurs dons naturels et surnaturels ne sont plus que le talent enfoui sous la terre. Qu'elles prient Dieu de leur donner la Sœur Servante clairvoyante et ferme qui les aidera à sortir de leur léthargie et à s'engager personnellement.

Plus dangereuse et plus trompeuse que la soumission par faiblesse est ce qu'on peut appeler l'obéissance de sentiment et d'intelligence. On se soumet alors en fonction de l'affection qui unit à une Sœur Servante, à une Visitatrice ; en raison des qualités, de l'intelligence et des autres dons que l'on découvre en elles, ou encore parce que leurs pensées concordent avec les nôtres. Ce genre d'obéissance présente en général tous les traits extérieurs de la véritable obéissance : ouverture de cœur, dialogue, adhésion cordiale à la décision imposée, exécution rapide et joyeuse. Il faut que vienne l'épreuve de la séparation pour qu'on découvre la racine toute naturelle de ce qui paraissait vertu. Que la Supérieure d'élection soit remplacée par une autre de qualités et de défauts différents, immédiatement surgiront réticences et difficultés. Lorsque Dieu

unit par le cœur et par l'intelligence celles qui sont appelées à travailler ensemble à son service, ce qui est fréquent et infiniment souhaitable, il faut que chacune, en le remerciant de ce bienfait, lui demande quotidiennement et instamment la grâce de maintenir la relation autorité-obéissance au niveau de la Foi ; il faut qu'une disposition intérieure permanente de détachement assure la primauté de la volonté divine et prédispose à la reconnaître à travers d'autres intermédiaires.

Il existe encore bien d'autres apparences trompeuses de l'obéissance religieuse, les unes provenant d'attitudes correctes mais purement naturelles, comme l'obéissance exacte et toute militaire de certains tempéraments férus d'ordre et de discipline ; les autres issues de sentiments plus ou moins avouables s'apparentent à une certaine lâcheté : on peut s'en remettre à l'obéissance pour éviter certains renoncements auxquels on se sent intérieurement convié. Comme il faut demander la lumière de l'Esprit-Saint et s'essayer à y être fidèle pour parvenir à la pureté d'intention nécessaire.

C'est en pleine liberté et responsabilité, consciente de l'absolu de son engagement, qu'une Fille de la Charité doit constamment renouveler le choix qu'elle a fait d'obéir afin que la volonté de Dieu s'accomplisse en elle et par elle. Une pleine possession d'elle-même par une maturité accomplie lui permettra de donner à son don sa pleine valeur. Plus elle se dépasse elle-même, plus elle est libre pour se livrer à l'Esprit-Saint, pour le reconnaître dans les ordres de l'autorité. Ses facultés d'intelligence, de jugement et de volonté auront constamment à intervenir au service de l'obéissance.

Comment faut-il donc pratiquer l'obéissance ?

Je dirai d'abord qu'il faut avoir le sens de l'obéissance, qu'il faut l'aimer. Non pour l'exercice de renoncement qu'elle représente, mais parce qu'elle est le moyen suprême pour trouver Dieu et s'unir à Lui. L'obéissance, c'est la plénitude de l'amour. Elle règle admirablement notre rapport à Dieu, dans l'humilité et l'espérance ; il faut la pratiquer pour en découvrir la valeur, chaque acte posé augmente en notre esprit la lumière et en notre cœur le désir. Par elle, nous entrons déjà dans la vie éternelle.

Mais s'il est vrai que l'obéissance se place à ce niveau surnaturel, il est également vrai qu'elle réclame la mise en œuvre des facultés humaines que Dieu nous a données ; il est de notre condition que l'âme soit unie au corps, que la vie surnaturelle soit supportée, animée, exprimée par nos puissances humaines. L'obéissance est le fruit de notre liberté, elle demande un acte libre de notre jugement et de notre volonté, pour adhérer à ce que la Foi nous présente comme volonté de Dieu. Cela est indéniable ; si cela n'existe pas, il n'y a pas obéissance, il y a subordination. Supporter une contrainte autoritaire n'est pas obéir. Il faut comprendre cela, car toute la grandeur de l'obéissance réside en cet exercice souverain de notre liberté humaine qui soumet notre vie à la Foi. Cela veut-il dire que chaque acte d'obéissance doit être précédé d'un examen, d'un dialogue, d'une réflexion personnelle pour juger de son bien-fondé ou non ? Certainement pas ; et la première raison à cela, toute de bon sens, est que la vie serait alors tout bonnement impossible. Dans la majorité des circonstances quotidiennes, l'adhésion à l'ordre de la Sœur Servante doit être spontanée, provenant du choix libre que nous avons fait d'obéir ; ceci assure la qualité de notre obéissance.

Il ne faut pas confondre liberté avec opposition : la liberté ne consiste pas à agir en toute occasion selon son opinion personnelle et, pour s'affirmer, à s'opposer aux opinions contraires, fût-ce celles de la Sœur Servante. Ceci serait une attitude spécifiquement adolescente. La vraie liberté consiste, pour adhérer à l'ordre établi par Dieu, à se libérer de ses vues personnelles, les nôtres et celles des autres, et surtout des passions qui inclinent notre cœur à leur accorder des priorités plus ou moins raisonnables. Elle consiste aussi à discerner d'avec les actes d'obéissance sans problème, les cas qui réclament un dialogue.

Car l'obéissance ne détruit pas la responsabilité personnelle

Là encore, le Décret Perfectae Caritatis est formel. Parlant des supérieurs, il dit :

« Ils amèneront les religieux à la collaboration par une obéissance responsable et active, tant dans l'accomplissement de leur tâche que dans les initiatives à prendre » (art. 14).

Que ce soit par l'adhésion pure et simple à un ordre donné, ou par une participation, dans le dialogue, à l'élaboration de la décision à prendre, de façon ou d'autre, la responsabilité est toujours engagée dans tout acte d'obéissance.

Ceci a toujours été et demeure vrai en tous temps et en tous lieux, mais n'a pas toujours été parfaitement compris et pratiqué par tous. La spiritualité du XIX^e siècle fortement centrée sur la mort à soi-même et le renoncement, a parfois porté certains esprits insuffisamment éclairés à considérer l'obéissance comme une soumission aveugle et sans discussion à l'autorité, supprimant de ce fait la responsabilité de la part de celui qui obéit. C'est cette déviation, trop souvent suivie par nombre de religieuses et estimée générale par l'opinion publique, qui a contribué à créer la réputation d'infantilisme dont nous avons tant de mal à nous débarrasser.

Maintenant, le sens de l'homme et de ce que chacun représente d'unique et d'irremplaçable dans le dessein de Dieu, mis en lumière par le Concile, a fait prendre conscience des abus, sans pour cela porter atteinte à l'obéissance. Le but de l'obéissance n'est pas l'écrasement de la personne, l'annihilation des qualités et de la volonté ; pas plus d'ailleurs que la mise en œuvre des facultés de chaque Sœur n'a pour but ultime l'épanouissement humain en tant que tel. Le but c'est la recherche de la volonté de Dieu et de son meilleur service, dans l'utilisation des ressources qu'il a données à chacune et ceci sous la conduite et décision des Supérieurs. Dans cette recherche, chaque Sœur est responsable de contribuer par l'offrande de sa pensée, fruit de ses réflexions et de ses prières. La décision finale appartient à la Sœur Servante.

La pratique de l'obéissance est influencée non seulement par l'évolution de la pensée universelle, mais aussi par la transformation des situations et de tout le contexte culturel et social dans lequel les Sœurs doivent l'exercer. Il est strictement impossible de pratiquer aujourd'hui l'obéissance comme on le faisait autrefois, dans une sujétion directe de tous les instants et de tous les détails. Autrefois, il suffisait à une Sœur Servante de posséder une doctrine sûre, une bonne culture générale intellectuelle, un bon jugement et quelque expérience pour pouvoir assurer personnellement la direction, non seulement de sa communauté, mais de chacune des activités diverses de sa maison. Maintenant, les progrès ultra-rapides et continus de la science et des techniques en tous domaines ont transformé chaque ligne d'action en spécialité. De ce fait, nombre de Sœurs assument actuellement des postes entraînant des responsabilités professionnelles et administratives qui exigent une formation spécialisée et dont il peut leur être demandé compte légalement et pour lesquelles, seules, elles possèdent les compétences nécessaires. Il est clair dans ce cas qu'initiatives et prises de responsabilités sont plus qu'un droit, un devoir et qu'elles entrent dans les perspectives les plus légitimes de l'obéissance.

Il est clair aussi que l'exercice de l'autorité va se heurter à plusieurs difficultés et demander, de la part de l'autorité, une grande abnégation et largeur de vues, de la fermeté, une confiance attentive et sereine ; de la part de la Sœur, une grande ouverture de cœur, un respect absolu des limites fixées à ses initiatives, une grande confiance et soumission d'esprit aux directives de la Sœur Servante, et le souci de se tenir constamment sous l'influence de l'obéissance.

De nos jours, il n'est pas facile de commander, ni d'obéir ; et les âmes médiocres risquent fort de s'installer dans une indépendance toute naturelle ou dans un personnalisme orgueilleux, tandis que la tentation des Sœurs Servantes sera dans une attitude de démission ou de désintérêt. Le salut est dans la conviction profonde que Sœur Servante et compagne sont unies dans une obéissance commune à la volonté de Dieu et qu'elles ne la trouveront que dans l'union de leurs rôles respectifs d'autorité et d'obéissance.

« L'obéissance religieuse nous apparaît, dit le Père Tillard, comme le point de rencontre de l'obéissance du Supérieur et de l'obéissance au Supérieur ». **L'obéissance suppose le dialogue. Elle se vit en communauté et en Eglise**

Nous ne pouvons chercher seules la volonté de Dieu, soit pour commander, soit pour obéir ; le dialogue est, pourrait-on dire, l'une des techniques de cette recherche. L'exercice de l'autorité et de l'obéissance religieuses relie notre vie à Dieu, assure son union totale à la volonté divine, notre conviction sur ce point est inébranlable ; mais Dieu ne veut pas communiquer la connaissance de sa volonté, directement et en quelque sorte sur-naturellement, à la seule personne de la Supérieure ; l'assistance qu'il accorde toujours à celle-ci dans l'exercice de sa charge ne supprime pas l'emploi des moyens de réflexion et d'information qu'il a mis abondamment à sa disposition.

Chaque Sœur a reçu de Dieu des dons naturels et surnaturels qui, développés par la formation reçue, sont aptes à servir la recherche commune ; et l'ensemble des Sœurs d'une maison constitue un trésor de lumières et d'énergies que la Sœur Servante a reçu mission d'unir et d'appliquer au service de Dieu, ce qui ne peut se concevoir en dehors d'un dialogue permanent. Une Sœur qui, par paresse ou indifférence, ne se mettrait pas en peine de réfléchir sur ses problèmes et chercher personnellement des solutions à proposer à la Sœur Servante, serait coupable envers celle-ci et envers la communauté qu'elle priverait ainsi de talents que Dieu lui avait confiés pour le bien commun.

La mise en commun dont nous parlons ici nous amène à dire un mot rapide sur la véritable nature du dialogue dont on parle tant, que toutes désirent, et que si peu de Sœurs, surtout celles qui se plaignent d'en être privées, sont capables d'assumer. Le dialogue religieux, préparatoire à l'obéissance personnelle et communautaire, exige avant tout des dispositions intérieures d'humilité et de détachement quant à ses propres pensées, d'accueil et de respect à la pensée des autres, d'ardente invocation à l'Esprit-Saint pour découvrir ses voies. Il demande peu de paroles ; ce ne sont pas la multiplicité et la longueur des échanges qui le favorisent, mais leur sincérité et la charité qui les anime.

Un dialogue permanent s'établit dans une communauté lorsque chaque Sœur est soucieuse, dans les rencontres ordinaires, de communiquer avec la discrétion convenable ce qui est communicable de son cheminement spirituel et apostolique, sans jamais chercher à s'imposer. Et lorsque, complémentaiement, elle se tient à l'écoute de ses Sœurs pour admirer en elles le travail de la grâce et s'éclairer à leur exemple. La communauté ainsi unie constitue le cadre privilégié de l'obéissance religieuse. Cette atmosphère d'écoute de Dieu dans les autres prépare de vrais et fructueux échanges autour des problèmes concrets d'action et d'apostolat.

C'est autour de ces questions concrètes que bourgeonnent les difficultés, que surgissent les problèmes d'obéissance les plus aigus et que, dans les circonstances actuelles, se pose le dilemme autorité religieuse-autorité professionnelle. Il ne peut se résoudre en donnant le pas à l'une sur l'autre, mais en assignant à chacune le rôle qui lui revient. Qu'un échange confiant de part et d'autre vienne éclairer toutes les données des problèmes : besoins des gens à servir, exigences spirituelles et communautaires, règles professionnelles et administratives, répercussions sociales et apostoliques des solutions à adopter, etc., ainsi s'éclairera la Sœur Servante avant de fixer la décision définitive. Car c'est à elle qu'il appartient de décider ; elle porte devant Dieu, non le droit, mais le devoir strict et auquel elle ne peut renoncer, de fixer la ligne de conduite qui va engager l'obéissance.

Le dialogue fraternel entre Sœur Servante et compagnes, à la recherche de la volonté de Dieu crée une pensée commune et apporte à l'autorité des éléments de solution dont elle peut disposer dans les diverses occasions. Il est indispensable, en effet, de préciser qu'un dialogue particulier n'a pas à intervenir chaque fois qu'un ordre doit être donné, ni surtout à se constituer en une sorte de plébiscite de l'autorité.

Écoutons Sa Sainteté Paul VI signaler ce point délicat :

« L'obéissance, essentielle pour la vie religieuse, ne peut se transformer en dialogue démocratique, ni être simplement le rapport entre une majorité numérique et une minorité entreprenante. Nous confirmons la nécessité, aussi bien d'un sage exercice de l'autorité que d'une sincère pratique de l'obéissance ; la cohésion et l'esprit de la vie religieuse seraient compromis fatalement si l'autorité et l'obéissance venaient à faire défaut. Mais l'une et l'autre réclament, vous le savez, des formes nouvelles, plus élevées, plus dignes de la société ecclésiale, plus vertueuses, plus conformes à l'esprit de Jésus-Christ » (Aux Sup. Maj. d'Italie, janv. 1967).

Le dialogue ne substitue donc pas la voix de la communauté à celle de la Sœur Servante, seul organe de la volonté de Dieu. Mais il favorise et prépare la dimension communautaire de l'obéissance, et réalise visiblement l'union des esprits et des cœurs au service de Dieu et de l'Eglise. Il faut voir cela, mes bien chères Sœurs, notre vœu d'obéissance n'est pas un acte isolé, destiné à être vécu individuellement ; il se fait « au Vénérable Supérieur général de la Congrégation de la Mission » qui est notre Supérieur légitime, et se situe « dans la Compagnie des Filles de la Charité ». Le véritable objet de notre obéissance, en vue duquel nous serons donnés des ordres, est le genre de vie prescrit par « nos Constitutions et nos Règles », la poursuite de la sainteté selon l'esprit de saint Vincent, le service des pauvres dans l'Eglise. Par l'obéissance que nous rendons à notre Supérieur général, à travers les autorités légitimement établies dans la Compagnie, nous communions à la volonté divine, nous offrons à Dieu la louange d'unité qu'il aime par-dessus tout et nous donnons au monde ce même témoignage d'unité dans la charité dont le Christ a fait le signe évangélique par excellence.

Cette obéissance embrasse toute notre vie

Il est vrai que le vœu, à strictement parler, entre rarement en cause puisqu'il est inouï que quelque chose nous soit ordonné « au nom de l'obéissance ». Mais si nous sommes fidèles à nous maintenir au niveau de la Foi, dans le don continu de nous-mêmes, l'obéissance envahira peu à peu toutes les zones de notre vie, comme un amour grandissant qui pénètre progressivement toutes les facultés de penser et d'agir.

Relisons donc, en le méditant, le chapitre IV de nos Saintes Règles ; il découvre à nos yeux tout le panorama de notre vie en le soumettant à l'obéissance, à l'Eglise : le Saint-Père, les Evêques, le Curé de la paroisse ; à la Compagnie : au Supérieur général, à la Supérieure et aux autres autorités « selon leur office » ; aux autorités administratives et professionnelles : médecins, infirmières ; et même « au son de la cloche » comme à la voix de Nôtre-Seigneur.

Ce chapitre, dans sa sainte brièveté, nous apparaît comme un chant d'amour contenu, celui des deux saints qu'étaient Saint Vincent et Sainte Louise ; par amour, leur vie s'était assujettie à l'obéissance, dans ses moindres détails. Une obéissance lucide et sage : si nous voulons comprendre

les rapports exacts de la liberté et de la soumission d'esprit, le rôle du dialogue dans l'obéissance et l'exercice de l'autorité, regardons-les vivre, l'obéissance les maintient dans une perpétuelle présence de Dieu. « Le Seigneur est une continuelle communion à ceux qui sont unis à son vouloir et non-vouloir », écrivait Saint Vincent à Sainte Louise en mars 1634. Mais il n'y a rien de mièvre ni d'infantile dans leur adhésion totale aux ordres de ceux qui leur représentent Dieu, ils expriment leurs pensées avec une sainte hardiesse.

Tel, Saint Vincent, si strictement obéissant à l'Eglise dans l'affaire du jansénisme, et gardant pourtant affection et protection à Saint-Cyran jusqu'à sa mort. Telle Sainte Louise, s'inclinant devant la volonté du Fondateur pour rattacher sa Compagnie aux Evêques, mais exprimant fortement sa conviction que c'est l'exposer à la destruction que de la séparer de la conduite du Supérieur de la Mission. Mais une fois leur opinion exprimée, la voix de l'autorité fait tomber toute résistance et je pense qu'il ne faut pas chercher ailleurs le secret de l'extraordinaire vitalité de leur œuvre : elle n'est pas d'eux-mêmes mais de Dieu.

C'est que leur Foi et leur Espérance avaient atteint une plénitude que nous sommes loin de posséder, nous qui dans nos raisonnements avons tant de peine à dépasser des vues purement humaines. Dans ce domaine de l'obéissance, si difficile à découvrir, si contraire à l'ambiance dans laquelle nous sommes plongées, si peu en accord avec les tendances foncières de notre nature, mais « si essentiel pour la vie religieuse » (Paul VI) il nous faut pénétrer peu à peu avec la ferme conviction que là est le secret de la sainteté. Nous ne pouvons pas en évaluer toute l'étendue de prime abord ; c'est une loi de la vie spirituelle que chaque pas fait dans la vertu agrandit l'horizon et fait découvrir de nouvelles perspectives et de nouvelles exigences. Dieu seul sait où il nous mènera si nous sommes fidèles. Puissions-nous être fidèles !

Le Christ est venu en ce monde pour faire la volonté de son Père : il n'avait pas d'autre projet pour ici-bas. Il s'est fait obéissant et l'obéissance l'a mené « jusqu'à la mort et la mort de la croix ». Nous ne savons pas où Dieu nous conduit, mais la croix est dans les perspectives normales de ceux qui veulent suivre le Christ. Ne soyons pas, mes bien chères Sœurs, de celles que scandalise le mystère de la croix. La croix est promise à notre vie, à chacune selon sa mesure et son appel particulier ; elle se présentera sous bien des formes, mais partout l'obéissance y présidera. Cela entre dans le dessein de Dieu, dans le plan universel de salut, même si cette croix devait nous venir de ceux qui sont chargés de nous conduire ; nous avons accepté ce risque lorsque nous avons engagé notre vie sur la parole de Dieu, dans l'obéissance : « Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise ». C'est en cela que réside toute la valeur et le caractère de « folie » de notre vie consacrée.

Je répète qu'il n'y a pas d'explication humaine à cela ; il ne faut pas demander une explication rationnelle et visant des buts d'efficacité naturelle. Instinctivement ce mot-clé de l'Evangile revient à la pensée : « Que celui qui peut comprendre, comprenne ! ». Il faut plonger dans le mystère d'une vie théologique acceptée dans toute sa plénitude et ses conséquences.

Alors, nous découvrirons, avec la simplicité et la joie limpide d'un enfant, que l'obéissance nous maintient dans une perpétuelle communion entre nous et avec Dieu, et nous dirons avec Saint Vincent :

« Il faut bien dire qu'il y a quelque chose de grand et de divin en cette vertu, puisque Nôtre-Seigneur Ta tant aimée depuis sa naissance jusqu'à sa mort, puisqu'Il a fait toutes les actions de sa vie par obéissance » (Saint Vincent, 19 décembre 1659).